



ARRONDISSEMENT DE MONT-ROYAL

SUIVIS DU SOMMET DU 18 AVRIL 2002

**BILAN
JUN 2005**

**Réalisations 2002-2004
Prévisions 2005**

ARRONDISSEMENT
MONT-ROYAL



BOROUGH OF
MOUNT ROYAL

Ville de Montréal

LES SUIVIS DU SOMMET 2002 DE L'ARRONDISSEMENT DE MONT-ROYAL

Dans le cadre de la création de la nouvelle Ville, l'arrondissement de Mont-Royal tenait le 18 avril 2002 un Sommet d'arrondissement. Pour l'événement, plus d'une centaine de personnes, provenant principalement de l'arrondissement, ont contribué à l'identification des actions prioritaires de l'arrondissement. Ces actions permettaient d'agir concrètement sur une série de grands enjeux répartis à l'intérieur de huit grands thèmes.

Le document présente les réalisations 2002-2004 et les prévisions 2005 des suivis mis de l'avant par l'arrondissement. Une synthèse de faits saillants pour chacun des huit grands thèmes, un bilan quantitatif et des remerciements précèdent l'information détaillée qui est présentée par thèmes, enjeux et actions.

Il est important de noter que cette dernière partie reprend fidèlement le contenu du compte rendu du Sommet de l'arrondissement.

Les faits saillants en regard des huit grands thèmes

Un bon nombre d'actions posées depuis 2002 ont permis d'assurer l'atteinte d'un objectif important pour les participants du Sommet de l'arrondissement qui consistait à conserver son unicité dans son aménagement, ses règlements et la qualité de ses services.

Au chapitre de la qualité de l'aménagement urbain, l'arrondissement a conservé ses façons de faire tout en collaborant avec les arrondissements limitrophes dans certains dossiers communs, notamment avec ceux d'Outremont, de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et d'Ahuñtsic–Cartierville et en consultant la population sur les grands dossiers d'urbanisme.

Au chapitre des sports et des loisirs, l'arrondissement a mis sur pied une commission des sports, des loisirs et de la culture où siègent huit résidants. Il a procédé à l'inventaire de ses installations et mis en place une évaluation des services offerts. Au cours de cette période, l'utilisation

des équipements a été optimisée et on a instauré une collaboration avec les secteurs privé et communautaire.

Au chapitre de la culture et de la vie communautaire, l'arrondissement a été très actif. Il a accordé une priorité aux aînés entraînant une augmentation de 50 % de l'achalandage pour certaines activités. Pour promouvoir les activités familiales, deux activités ont été organisées : la Foire d'automne et le Tour cycliste. L'intégration des communautés culturelles passe par la planification de volets culturels aux activités. Sur le plan de la mise en valeur de la culture, l'arrondissement a réalisé un répertoire des artistes résidants et rénové la bibliothèque pour répondre aux besoins croissants. Enfin, une Maison des jeunes a été ouverte dans le centre communautaire.

Au chapitre du transport, les grandes voies de circulation ne relèvent pas de l'arrondissement. Par ailleurs, l'arrondissement maintient la communication avec les instances concernées : Transports Québec pour l'autoroute 40, CP pour la voie ferroviaire et ADM pour le trafic aérien.

Au chapitre de la sécurité publique et civile, l'arrondissement a maintenu une collaboration étroite entre le Service de police, le Service de sécurité incendie et le service de Sécurité publique qui est assumé par une entreprise privée. La population s'est dite très satisfaite de ce service qui a été renouvelé pour une période de cinq ans. Par ailleurs, l'arrondissement a posé des actions concrètes pour contrôler la circulation sur son territoire : limitation de vitesse, installation de dos-d'âne, réaménagement de secteurs dont le centre-ville et limitation de la circulation de camions en transit.

Au chapitre de la coopération interarrondissements, Mont-Royal se fait un devoir de coopérer avec tous ses voisins : Outremont, Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, Ahuñtsic–Cartierville et Westmount.

Au chapitre du développement économique, aucun suivi n'a pu être fait compte tenu que les actions ciblées ne relevaient pas de la juridiction de l'arrondissement.

Au chapitre de la vie démocratique et du partenariat, l'arrondissement a recours à une panoplie de moyens pour assurer une vie démocratique dynamique notamment :

- Création d'un bureau d'arrondissement pour recevoir les citoyens;
- Création de 5 comités du conseil;
- Création d'un comité conjoint pour le réaménagement du centre-ville : propriétaires, commerçants et représentants municipaux;
- Mise sur pied d'un comité d'implantation et d'intégration architecturale;
- Consultation par des sondages et des groupes de discussion;
- Site Internet indépendant;
- Diffusion du Bulletin Perspectives Mont-Royal.

Le bilan quantitatif

Comme le montre le tableau, 55 actions avaient fait l'objet de consensus. À l'exception de 10 actions, 45 (82%) ont fait l'objet de réalisations et 34 de ce nombre (75%) sont aujourd'hui terminées.

Suivi des actions	Nombre	%
Réalisées	9	16.4 %
Réalisées de façon récurrente	25	45,5 %
En cours de réalisation avec volets terminés	10	18,1 %
En cours de réalisation	1	1,9 %
Non réalisées	10	18,1 %
Total	55	100 %

Les 10 actions qui n'ont pu être réalisées concernent la promotion de la création d'un conseil de présidents indépendant du Conseil de Montréal, l'extension de l'application des règlements existants de Mont-Royal à tout

l'arrondissement, l'établissement d'une politique des arts et de la culture au niveau de l'arrondissement, la création d'une maison des arts et de la culture, la révision de la programmation des feux de circulation pour tenir compte des périodes de moindre achalandage, de projets sur l'autoroute 40 et de la qualité de vie des résidants, la relocalisation du terminus, l'amélioration de la prévention et l'éducation du public en matière de sécurité incendie, la révision des règles de développement économique et, finalement, la proposition liée au partage des taxes et des impôts payés par les citoyens et les commerces de la Ville de Montréal et versés au gouvernement du Québec.

Les remerciements

La direction de l'arrondissement profite de l'occasion pour remercier tous les participants à l'événement du 18 avril 2002. Leurs contributions ont permis d'identifier les consensus qui ont assuré des réalisations concrètes et pertinentes pour le bénéfice de tous les citoyens de cet arrondissement dynamique qui fêtera bientôt ses cents ans.

Des remerciements sont également adressés à tous les partenaires, à l'équipe de gestion et à tous les employés de l'arrondissement qui ont su s'impliquer de manière soutenue pour assurer une réponse efficace et rapide aux nombreux défis qui ont permis à l'arrondissement de dire « travail accompli ».

La direction de l'arrondissement est consciente qu'il reste encore beaucoup à faire. Comme par les années passées, elle entend garder le lien avec ses citoyens et ses partenaires afin de faire de l'arrondissement de Mont-Royal un milieu où il fait bon vivre, travailler, se développer et se recréer.

Ce document a été produit par le Secrétariat du Sommet de Montréal, en collaboration avec la direction de l'arrondissement.

ENJEUX ET ACTION PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : QUALITÉ DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN</p> <p>Enjeu 1</p> <p>Maintenir les normes existantes de Mont-Royal en matière de règlements, d'infrastructures et d'entretien, etc.</p> <p>Action 1</p> <p>Mettre sur pied un processus d'information pour renseigner les citoyens de l'arrondissement et toute la communauté de Montréal sur la nature, la qualité et l'excellence des nos services et de nos règlements (réglementation sur les pesticides, normes de construction, plan d'entretien des infrastructures, normes pour l'eau potable, entre autres).</p>	<p>En cours de réalisation avec volets terminés</p> <p>L'arrondissement a réalisé son plan d'implantation et d'intégration architecturale en 2003. Ce projet a donné lieu à une consultation publique. Une campagne d'information a également été menée auprès de la population.</p> <p>L'arrondissement a aussi mené une campagne d'information sur son règlement sur les pesticides, comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Distribution porte à porte • Article dans le bulletin municipal • Article dans les hebdos. <p>Le plan d'urbanisme a été complété. Dans ce cadre, l'arrondissement a organisé des groupes de discussion et une consultation publique. Cette démarche a coûté 40 000 \$. La dépense a été assumée par la Ville.</p> <p>Dans le cadre du non-respect du règlement sur le déneigement, le citoyen reçoit un avis l'informant de son infraction et une information sur le règlement.</p>	<p>L'arrondissement a adopté le règlement sur les pesticides de la Ville.</p> <p>Un dépliant a également été distribué aux citoyens concernant le règlement sur le déneigement.</p>		<p>7 000 \$</p> <p>40 000 \$</p>	

ENJEUX ET ACTION PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : QUALITÉ DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN</p> <p>Enjeu 1</p> <p>Maintenir les normes existantes de Mont-Royal en matière de règlements, d'infrastructures et d'entretien, etc.</p> <p>Action 2</p> <p>Solliciter et favoriser la collaboration avec des arrondissements aux vues similaires.</p>	<p>En cours de réalisation avec volets terminés</p> <p>Dans le cadre du projet du rond point l'Acadie, l'arrondissement a collaboré avec les arrondissements de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et de Ahuntsic–Cartierville.</p>	<p>L'arrondissement a collaboré avec les arrondissements de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce et d'Outremont dans le but de mieux planifier l'aménagement des zones limitrophes.</p> <p>Dans le cas du trafic de camions, l'arrondissement a travaillé avec les arrondissements Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce et de Saint-Laurent.</p> <p>Le projet de planification du boulevard Cavendish est en discussion avec la Ville.</p>			
<p>Action 3</p> <p>Dresser un plan d'action détaillé pour atteindre nos objectifs.</p>	<p>Réalisée de façon récurrente</p> <p>Chaque année, les directeurs de services se réunissent pour faire le bilan des actions passées et identifier les actions de la prochaine année.</p>				

ENJEUX ET ACTION PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : QUALITÉ DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN</p> <p>Enjeu 2</p> <p>Le pouvoir de l'arrondissement doit être concrétisé pour assurer la continuité et la stabilité de la planification à court, moyen et long terme.</p> <p>Action 1</p> <p>Solliciter la confirmation du droit de chaque arrondissement à la différence.</p>	<p>Réalisée de façon récurrente</p> <p>La Charte de la nouvelle Ville, qui crée les arrondissements, permet aux différences de s'exprimer.</p>	<p>La Charte de la nouvelle Ville, qui crée les arrondissements, permet aux différences de s'exprimer.</p>			
<p>Action 2</p> <p>Promouvoir la création d'un conseil de présidents, qui soit indépendant du Conseil de Montréal.</p>	<p>Non réalisée</p> <p>La création d'un conseil de présidents est non pertinente puisque la Charte de la nouvelle Ville, qui crée les arrondissements, permet aux différences de s'exprimer.</p>				
<p>Action 3</p> <p>Étendre l'application des règlements existants de Mont-Royal à tout l'arrondissement.</p>	<p>Non réalisée</p> <p>L'arrondissement était convaincu que la portion annexée à Mont-Royal lors des fusions allait retourner à Montréal.</p>				

ENJEUX ET ACTION PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : QUALITÉ DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN</p> <p>Enjeu 3</p> <p>Nous ne voulons pas être uniformisés par souci de normalisation, de ce fait nous respectons le droit à la différence.</p> <p>Action 1</p> <p>Continuer à offrir à notre communauté des services personnels individualisés et variés pour satisfaire les besoins spécifiques de nos citoyens, comme nous le faisons auparavant.</p>	<p>Réalisée de façon récurrente</p> <p>L'arrondissement continue à offrir les services selon les normes de l'ancienne ville. Il n'y a pas eu harmonisation avec Montréal.</p>				
<p>Action 2</p> <p>Prendre toutes les mesures nécessaires pour conserver les moyens et les ressources requises pour offrir les services que nous avons l'habitude de fournir.</p>	<p>Réalisée de façon récurrente</p> <p>L'arrondissement a conservé la qualité des services offerts aux citoyens en puisant dans le surplus budgétaire quand la dotation était insuffisante.</p>				
<p>Action 3</p> <p>Pouvoir imposer des normes plus élevées.</p>	<p>Réalisée</p> <p>L'arrondissement a maintenu les normes existantes avant la fusion.</p>				

ENJEUX ET ACTION PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : SPORTS ET LOISIRS</p> <p>Le comité a présumé que nos services continueront à être offerts dans les deux langues.</p> <p>Enjeu 1</p> <p>Installations.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maximiser l'accessibilité ou le partenariat (tant au secteur public que privé). • Maintenir nos installations actuelles. • Planifier les nouveaux investissements pour ce qui manque. <p>Action 1</p> <p>Négocier des ententes avec les commissions scolaires actives sur le territoire de l'arrondissement dans les plus brefs délais.</p>	<p>En cours de réalisation avec volets terminés</p> <p>L'arrondissement a négocié des ententes avec la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys pour l'utilisation de leurs installations.</p>	<p>L'arrondissement est en négociation avec la Commission scolaire English Montreal pour revoir les ententes relatives aux installations de sports et de loisirs.</p>			<p>Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys</p> <p>Commission scolaire English Montreal</p>
<p>Action 2</p> <p>Obtenir du Sommet de Montréal un énoncé politique commandant l'urgence d'une collaboration ouverte de toutes les instances publiques du territoire de Montréal (ex. commissions scolaires, paroisses, etc.) pour l'utilisation conjointe des installations sportives et de loisirs.</p>	<p>En cours de réalisation avec volets terminés</p> <p>Cette action est redondante par rapport à l'action 1.</p>				

ENJEUX ET ACTION PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : SPORTS ET LOISIRS</p> <p>Enjeu 1</p> <p>Installations.</p> <ul style="list-style-type: none"> Maximiser l'accessibilité ou le partenariat (tant au secteur public que privé). Maintenir nos installations actuelles. Planifier les nouveaux investissements pour ce qui manque. <p>Action 3</p> <p>Inviter le secteur privé à contribuer à la vie communautaire (ex. : les centres commerciaux, les clubs sportifs, les fabriques de paroisse).</p>	<p>Réalisée de façon récurrente</p> <p>L'arrondissement a déjà invité avec succès le secteur privé à contribuer à la vie communautaire. Par exemple, la Banque Royale commandite la Fête estivale et le Centre Rockland, le Club de marche.</p> <p>L'arrondissement a également conclu des ententes avec les paroisses pour l'utilisation de leurs locaux et services.</p>	<p>L'arrondissement poursuit ses recherches de partenariat.</p>			<p>Banque Royale Centre Rockland Paroisses</p>
<p>Action 4</p> <p>Compléter l'inventaire actuel des installations municipales, scolaires et privées.</p>	<p>Réalisée</p> <p>L'inventaire des installations est complété.</p>	<p>Une mise à jour est faite à chaque année.</p>			

ENJEUX ET ACTION PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : SPORTS ET LOISIRS</p> <p>Enjeu 1</p> <p>Installations.</p> <ul style="list-style-type: none"> Maximiser l'accessibilité ou le partenariat (tant au secteur public que privé). Maintenir nos installations actuelles. Planifier les nouveaux investissements pour ce qui manque. <p>Action 5</p> <p>Entreprendre immédiatement la révision de l'utilisation de l'ensemble des installations sportives ou communautaires dans l'arrondissement afin de répondre aux besoins (ex. parc Mohawk, parc Connaught).</p>	<p>En cours de réalisation avec volets terminés</p> <p>La révision a été complétée. Certaines installations ont été reprises par le secteur public. Par exemple, au parc Connaught, toutes les installations sportives et sociales appartiennent maintenant à l'arrondissement.</p>	<p>L'arrondissement a aussi procédé à l'optimisation de l'utilisation des bâtiments municipaux pour augmenter l'offre de sports et de loisirs.</p>			
<p>Enjeu 2</p> <p>Préinscriptions.</p> <p>Action 1</p> <p>Afin de promouvoir la vie communautaire et le bénévolat des résidants de chacun des arrondissements, accorder une période de préinscription aux résidants de l'arrondissement pour l'adhésion aux différentes activités sportives et culturelles offertes par le Service des loisirs.</p>	<p>Réalisée de façon récurrente</p> <p>Une période de préinscription est maintenant réservée aux résidants de l'arrondissement.</p>	<p>Une période de préinscription est maintenant réservée aux résidants de l'arrondissement.</p>			

ENJEUX ET ACTION PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : SPORTS ET LOISIRS</p> <p>Enjeu 2</p> <p>Préinscriptions.</p> <p>Action 2</p> <p>Donner aux politiciens le mandat d'élaborer une politique claire favorisant la pré-inscription des résidants de l'arrondissement, pour chaque arrondissement.</p>	<p>Réalisée</p> <p>Le conseil d'arrondissement a pris position pour rendre statutaire la période de préinscription pour les résidants.</p>				
<p>Enjeu 3</p> <p>Implication communautaire.</p> <p>Valoriser au sein du service des loisirs une politique d'implication communautaire des résidants de l'arrondissement quant à l'organisation des activités culturelles et sportives.</p> <p>Action 1</p> <p>Sensibiliser les politiciens à l'importance de la nouvelle commission dans la détermination de l'orientation des activités récréatives.</p>	<p>Réalisée</p> <p>Une commission sports, loisirs et culture a été mise en place. Elle se réunit quatre fois par année et comprend des responsables de sports, loisirs et culture, deux élus et huit résidants qui participent aux activités. L'arrondissement a également incité des organismes communautaires à prendre en charge des activités de sports et de loisirs, particulièrement pour le soccer et le hockey.</p>				

ENJEUX ET ACTION PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : SPORTS ET LOISIRS</p> <p>Enjeu 3</p> <p>Implication communautaire.</p> <p>Valoriser au sein du service des loisirs une politique d'implication communautaire des résidents de l'arrondissement quant à l'organisation des activités culturelles et sportives.</p> <p>Action 2</p> <p>Mettre en place un processus formel pour recueillir de l'information et du <i>feed-back</i> auprès des individus et des groupes.</p>	<p>Réalisée de façon récurrente</p> <p>L'arrondissement a mis en place un processus d'évaluation. Des fiches sont remises aux participants, les fiches sont ensuite compilées. Les participants peuvent également donner verbalement leur évaluation. Chaque année, des ajustements sont faits en fonction de cette évaluation.</p>				
<p>Action 3</p> <p>Mettre sur pied la structure requise pour implanter les recommandations.</p>	<p>Réalisée de façon récurrente</p> <p>Voir l'action 2.</p>				

ENJEUX ET ACTION PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE</p> <p>Enjeu 1</p> <p>Maintien et amélioration des services offerts aux personnes âgées.</p> <p>Action 1</p> <p>Établir un programme de communication stratégique adapté pour mieux informer les personnes âgées sur les divers services offerts. Répertorier et cibler les clientèles.</p>	<p>Réalisée de façon récurrente</p> <p>Depuis 2003, l'arrondissement a fait des aînés une clientèle cible sur le plan des communications. Des dépliants ont été distribués à leur intention. Des sections sont destinées aux aînés dans les dépliants généraux.</p>				
<p>Enjeu 1</p> <p>Action 2</p> <p>Adapter le système de signalisation routière pour les personnes âgées (et les enfants) en ce qui concerne le temps alloué pour la traverse des grands axes routiers.</p>	<p>Réalisée</p> <p>Une signalisation adaptée aux aînés a été installée au centre-ville et sur les grandes artères.</p>				
<p>Action 3</p> <p>Maintenir les services suivants : Bonjour aujourd'hui (<i>Daily Hello</i>); service d'une infirmière, popote roulante, salon des aînés, organisation d'activités spéciales.</p>	<p>Réalisée de façon récurrente</p> <p>Tous les services aux aînés ont été maintenus et certains ont même été ajoutés, notamment le salon des aînés. Certaines activités ont vu doubler leur achalandage, le bridge entre autres. Il y a maintenant des listes d'attente pour participer à certaines activités.</p>				

ENJEUX ET ACTION PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE</p> <p>Enjeu 2</p> <p>Promotion des arts et de la culture.</p> <p>Action 1</p> <p>Établir une politique des arts et de la culture au niveau de l'arrondissement.</p>	<p>Non réalisée</p> <p>L'arrondissement a attendu l'adoption par la Ville d'une politique de la culture, ce qui est fait maintenant.</p>	<p>En cours de réalisation.</p> <p>Des discussions sont maintenant en cours pour élaborer une politique d'arrondissement.</p>			
<p>Action 2</p> <p>Créer une maison des arts et de la culture (par exemple dans l'hôtel de ville) qui serait un lieu propice à l'épanouissement culturel et artistique et un outil de rayonnement de notre communauté dans le Grand Montréal, afin de mieux répondre aux besoins des groupes et particuliers (ex. Tram; Programme de danse et musique de l'école Pierre-Laporte, etc.).</p>	<p>Non réalisée</p> <p>Il existe un intérêt à créer une maison de la culture à Mont-Royal mais aucun édifice n'est disponible et il n'y a pas de budget disponible pour la construction.</p>				
<p>Action 3</p> <p>Compiler un répertoire de tous les artistes résidant dans Mont-Royal afin de profiter de leur expertise : peintres, écrivains, cinéastes, infographistes, musiciens, acteurs, danseurs, etc.</p>	<p>Réalisée</p> <p>Un répertoire des artistes a été complété avec la collaboration de la TRAM.</p>				<p>Table ronde des artistes de Mont-Royal</p>

ENJEUX ET ACTION PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE</p> <p>Enjeu 2</p> <p>Promotion des arts et de la culture.</p> <p>Action 4</p> <p>S'assurer que la bibliothèque suivra le niveau de croissance engendré par la fusion et maintiendra sa place d'avant-garde et la qualité et quantité des programmes offerts : heures de conte, <i>shut-ins</i>, club de lecture, conférences, développement des collections particulières.</p>	<p>En cours de réalisation</p> <p>L'arrondissement a procédé à l'évaluation de la situation.</p>	<p>En cours de réalisation avec volets terminés : deux comptoirs de circulation ont été rénovés pour répondre à l'achalandage à la bibliothèque municipale. (160 000 \$)</p>			
<p>Action 5</p> <p>Maintenir les divers cours d'art offerts par le Service des loisirs.</p> <p>Discussion</p> <ul style="list-style-type: none"> On rappelle la sous-utilisation de la salle de spectacle de l'école secondaire Mont-Royal. 	<p>Réalisée</p> <p>Les cours offerts ont augmenté de 10 % à 20 % (ex. : cours de langue).</p> <p>En 2003, l'arrondissement a négocié l'utilisation des installations de l'école secondaire Mont-Royal.</p>				

ENJEUX ET ACTION PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE</p> <p>Enjeu 3</p> <p>Amélioration du climat social, soutien et solidarité communautaires.</p> <p>Action 1</p> <p>Sensibiliser la population aux besoins de bénévoles pour les personnes âgées et faire du recrutement auprès de nouveaux retraités pour répondre aux besoins en transport, <i>friendly visits</i>, CHSLD Villa Mont-Royal, etc.</p>	<p>Réalisée de façon récurrente</p> <p>L'arrondissement tente de sensibiliser les citoyens au besoin de bénévoles dans différentes publications ainsi que dans le cadre du programme de santé communautaire. Ce besoin est particulièrement urgent pour les aînés.</p> <p>L'arrondissement organise chaque année une Fête des bénévoles, un brunch qui est très médiatisé.</p>				
<p>Action 2</p> <p>Maintenir et développer des activités familiales et de proximité afin de favoriser la vie communautaire et l'implication dans des programmes tels Parents secours et Voisins alertes. Exemples : fêtes de quartier, concerts en plein air, feux d'artifices, cinéma au parc, etc.</p>	<p>Réalisée de façon récurrente</p> <p>L'arrondissement tente d'améliorer et d'augmenter ses activités familiales de proximité. La Foire d'automne est une nouvelle activité qui a attiré entre 3 000 à 4 000 personnes.</p>	<p>Réalisée de façon récurrente. En 2005, l'arrondissement a organisé <i>Le tour cycliste familial</i> auquel ont participé 500 personnes. Cette activité sera maintenue.</p>			

ENJEUX ET ACTION PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE</p> <p>Enjeu 3</p> <p>Amélioration du climat social, soutien et solidarité communautaires</p> <p>Action 3</p> <p>Favoriser les échanges entre les diverses communautés culturelles. Exemple : créer une journée interculturelle portant entre autres sur les diverses cultures des résidents de Mont-Royal.</p>	<p>En cours de réalisation avec volets terminés</p> <p>Les moyens d'intégrer les communautés culturelles sont en discussion. Des échanges ont été entamés auprès des communautés chinoise et hongroise. On tente d'intégrer des volets culturels aux activités générales, notamment des prestations particulières.</p>				
<p>Action 4</p> <p>Élaborer des projets pour mieux répondre aux besoins des adolescents. Exemples : Maison des jeunes, lieux de rassemblement publics, café Internet, etc.).</p>	<p>Réalisée de façon récurrente</p> <p>L'arrondissement a ouvert une Maison des jeunes dans les locaux du Service de la culture, des sports et du développement social. Ce projet a eu beaucoup de succès. Le projet a démarré avec un budget de 25 000 \$ qui a augmenté à 50 000 \$ par année.</p>			50 000 \$	

ENJEUX ET ACTION PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : TRANSPORT</p> <p>Enjeu 1</p> <p>Circulation/stationnement</p> <p>Action 1</p> <p>Augmenter le contrôle de la vitesse et du respect des arrêts obligatoires en assurant une surveillance policière adéquate surtout près des parcs et écoles et en continuant l'utilisation des « dos d'ânes » et « dos allongés » localisés de façon stratégique (incluant le secteur Glenmount).</p>	<p>Réalisée de façon récurrente</p> <p>L'arrondissement a collaboré avec la police de quartier pour faire respecter ses exigences en matière de contrôle de vitesse et de respect des arrêts.</p> <p>Il a également continué à appliquer ses normes en ce qui concerne les dos-d'âne.</p> <p>Pour ce qui est du secteur Glenmount, l'arrondissement a fait une étude et a remis ses recommandations à l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.</p>	<p>Réalisée de façon récurrente.</p> <p>L'arrondissement a adopté une politique concernant les critères à respecter relativement à l'installation de dos-d'âne.</p>			
<p>Action 2</p> <p>Continuer d'implanter les mesures d'atténuation pour limiter l'accès au trafic de transit.</p>	<p>En cours de réalisation avec volets terminés</p> <p>L'arrondissement a fait une proposition à la Ville, en 2003, qui a été abandonnée. Par ailleurs, des panneaux de non-accès à certaines heures ont été installés.</p>	<p>En cours de réalisation avec volets terminés.</p> <p>L'arrondissement a adopté une modification de la réglementation sur le trafic de transit pour limiter la circulation de 19 h à 7 h.</p>			

ENJEUX ET ACTION PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : TRANSPORT</p> <p>Enjeu 1</p> <p>Circulation/stationnement</p> <p>Action 3</p> <p>Maintenir la réglementation actuelle relative au stationnement quatre heures et l'interdiction du stationnement de nuit, tout en prenant en considération les besoins et les particularités du secteur Glenmount.</p>	<p>Réalisée de façon récurrente</p> <p>L'arrondissement maintient la réglementation existante dans tous les secteurs.</p>	<p>Réalisée de façon récurrente. L'arrondissement maintient la réglementation existante dans tous les secteurs.</p>			
<p>Action 4</p> <p>Réévaluer les périodes de stationnement permises et les moyens de les faire respecter, pour répondre à des besoins spécifiques (ex. : commerces, institutions, bénévoles, édifices à logements multiples).</p>	<p>En cours de réalisation avec volets terminés</p> <p>L'arrondissement a fait faire une étude de stationnement pour le centre-ville lors des travaux de rénovation.</p>	<p>En cours de réalisation avec volets terminés. Le projet de révision est à l'étude.</p>			
<p>Action 5</p> <p>Revoir la programmation des feux de circulation pour tenir compte des périodes de moindre achalandage.</p>	<p>Non réalisée</p> <p>Ce projet est impossible à réaliser parce qu'il n'est pas conforme à la loi.</p>				

ENJEUX ET ACTION PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : TRANSPORT</p> <p>Enjeu 2</p> <p>Pollution par le bruit</p> <p>Action 1</p> <p>Aérien : Prendre en charge les plaintes quant aux heures de vol (horaire), l'altitude et le niveau de bruit pour assurer le respect des normes par Transports Canada (avions). La Ville de Montréal devrait faire les représentations et les démarches pour demander le transfert des vols internationaux vers Mirabel et la mise en place de tous les moyens facilitant l'accès (train, autoroute 13, etc.).</p>	<p>Réalisée de façon récurrente</p> <p>La seule action que peut poser l'arrondissement est de transférer les plaintes à ADM et de surveiller le respect des heures de vol, ce qu'il fait.</p>	<p>Réalisée de façon récurrente.</p> <p>La seule action que peut poser l'arrondissement est de transférer les plaintes à ADM et de surveiller le respect des heures de vol, ce qu'il fait.</p>			
<p>Action 2</p> <p>Train (CP) :</p> <p>a) Considérant l'augmentation du trafic ferroviaire depuis deux ans, réduire les manœuvres de nuit sur cette voie ferrée et revoir les procédures d'utilisation de la cour de triage en vue de favoriser une meilleure qualité de vie des résidants.</p> <p>b) Appuyer la démarche d'Outremont pour un développement immobilier dans le secteur actuel de la cour de triage.</p>	<p>Réalisée de façon récurrente</p> <p>a) Le suivi de la gestion est de responsabilité fédérale. L'arrondissement, pour sa part, tente de s'assurer que le CP a un plan de mesure d'urgence efficace qu'elle est prête à mettre en œuvre le cas échéant.</p> <p>b) La cour de triage est dans le plan d'urbanisme de l'arrondissement, qui a fait l'objet d'une consultation. L'arrondissement s'est opposé au projet du CHUM qui était contraire à son plan.</p>				

ENJEUX ET ACTION PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : TRANSPORT</p> <p>Enjeu 2</p> <p>Pollution par le bruit</p> <p>Action 3</p> <p>Automobile (autoroute 40) : Tout projet de travaux sur l'autoroute 40 (entre Décarie et de l'Acadie) doit tenir compte de la qualité de vie des citoyens (bruit, circulation locale) et prévoir des mesures d'atténuation du bruit.</p>	<p>Non réalisée</p>	<p>En cours de réalisation avec volets terminés. L'arrondissement a envoyé une lettre au MTQ concernant son intérêt à participer aux travaux sur l'autoroute 40 entre le boul. Décarie et le boul. de l'Acadie. Le Ministère a assuré l'arrondissement qu'il siégerait au comité lors de la mise en œuvre du projet.</p>			
<p>Enjeu 3</p> <p>Action 1</p> <p>À long terme, il n'est pas avantageux d'avoir un terminus d'autobus au centre-ville. On appuie le sous-comité ayant travaillé sur la relocalisation du terminus vers Beaumont/l'Acadie et on demande la réévaluation du dossier en autant que le niveau de service soit au moins équivalent pour les citoyens.</p>	<p>Réalisée</p> <p>L'arrondissement a fait part à la STM de son désir de relocaliser le terminus d'autobus à Beaumont. La STM ne peut considérer ce projet. Son coût est évalué à 1 M\$.</p>				

ENJEUX ET ACTION PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : TRANSPORT</p> <p>Enjeu 3</p> <p>Action 2</p> <p>Profiter de la relocalisation du terminus à long terme pour mieux équilibrer et coordonner le réseau global du transport en commun desservant l'arrondissement.</p>	<p>Non réalisée</p> <p>Cette action ne sera pas réalisée puisque le terminus ne sera pas relocalisé.</p>				
<p>THÈME : SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE</p> <p>Enjeu 1</p> <p>Améliorer la sécurité de l'arrondissement.</p> <p>Action 1</p> <p>Conserver la Sécurité publique.</p>	<p>Réalisée de façon récurrente</p> <p>La Sécurité publique est assumée par une agence externe au coût de 900 000 \$ par année.</p>	<p>Réalisée de façon récurrente. L'arrondissement a organisé un groupe de discussion pour connaître l'avis de ses citoyens sur le service de sécurité publique. Les participants se sont dits très satisfaits et ont fait quelques suggestions qui ont été ajoutées au nouvel appel d'offres.</p> <p>Le contrat est renouvelé pour 5 ans.</p>		900 000 \$	

ENJEUX ET ACTION PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE</p> <p>Enjeu 1 Améliorer la sécurité de l'arrondissement.</p> <p>Action 2 Favoriser la collaboration des trois services (Sécurité publique, police et prévention incendie) et des partenaires locaux (commissions scolaires, organismes communautaires).</p>	<p>Réalisée de façon récurrente</p> <p>La collaboration entre le service de police, les pompiers et la Sécurité publique a été maintenue.</p> <p>La Sécurité publique participe au comité de sécurité publique de l'arrondissement. La Sécurité publique et les policiers du poste 24 tiennent une rencontre hebdomadaire.</p>	<p>Réalisée de façon récurrente. La collaboration entre le service de police, les pompiers et la sécurité publique a été maintenue.</p> <p>La Sécurité publique participe au comité de sécurité publique de l'arrondissement.</p> <p>La Sécurité publique et les policiers du poste 24 tiennent une rencontre hebdomadaire.</p> <p>De plus, l'arrondissement a rencontré toutes les écoles secondaires et primaires pour discuter des irritants et des pistes d'action en matière de sécurité publique.</p>			Commission scolaire

ENJEUX ET ACTION PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE</p> <p>Enjeu 1</p> <p>Améliorer la sécurité de l'arrondissement.</p> <p>Action 3</p> <p>Sensibiliser la population au respect des règlements en vigueur et les appliquer rigoureusement.</p>	<p>Réalisée de façon récurrente</p> <p>La sensibilisation est faite par les agents de la Sécurité publique qui entretiennent des contacts individuels avec les citoyens. La police a recours à des avertissements avant d'émettre des constats d'infraction. Les constats sont réservés aux récalcitrants. L'arrondissement exerce un suivi rigoureux des règlements de stationnement. Une intervention de sensibilisation a été menée auprès des automobilistes, près des écoles primaires : distribution de dépliants. (1 000 \$)</p>	<p>Réalisée de façon récurrente. Idem</p>		1 000 \$	
<p>Enjeu 2</p> <p>Établir un niveau de protection contre les incendies qui répond aux attentes des citoyens.</p> <p>Action 1</p> <p>Uniformiser le Service d'incendie de Montréal dans les meilleurs délais afin d'obtenir la meilleure cote de protection.</p>	<p>En cours de réalisation avec volets terminés</p> <p>Le plan d'uniformisation est réalisé par le Service de sécurité incendie de Montréal.</p>	<p>En cours de réalisation avec volets terminés. Le plan d'uniformisation est réalisé par le Service de sécurité incendie de Montréal. Il fera l'objet d'une consultation avant d'être adopté par le conseil municipal.</p>			

ENJEUX ET ACTION PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE</p> <p>Enjeu 2</p> <p>Établir un niveau de protection contre les incendies qui répond aux attentes des citoyens.</p> <p>Action 2</p> <p>Mettre sur pied les services de premier répondant.</p>	<p>En cours de réalisation avec volets terminés</p> <p>Le programme de premier répondant a été adopté par la Ville. Il sera mis en application de façon progressive.</p>	<p>En cours de réalisation avec volets terminés. La formation débute en novembre.</p>			
<p>Action 3</p> <p>Améliorer la prévention et l'éducation du public.</p>	<p>Non réalisée</p> <p>Cette action est de la responsabilité du Service de sécurité incendie de Montréal.</p>	<p>Non réalisée.</p>			
<p>Enjeu 3</p> <p>Accorder la priorité à la sécurité routière.</p> <p>Action 1</p> <p>Augmenter la sécurité dans les artères principales.</p>	<p>Réalisée de façon récurrente</p> <p>L'arrondissement a fait des propositions pour réduire la vitesse des véhicules. Il a également fait des demandes de vérification de vitesse.</p>	<p>Réalisée de façon récurrente. L'arrondissement a présenté une proposition pour réduire la circulation de transit de camions sur la rue Lucerne.</p>			

ENJEUX ET ACTION PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE</p> <p>Enjeu 3</p> <p>Accorder la priorité à la sécurité routière.</p> <p>Action 1 (suite)</p> <p>Augmenter la sécurité dans les artères principales.</p>	<p>Des panneaux de signalisation et des feux de circulation ont été installés sur la rue Lucerne.</p> <p>Les plantations au carrefour Jean-Talon–Rockland ont été réaménagées pour augmenter la visibilité et la sécurité.</p> <p>La circulation a été réaménagée au centre-ville du côté Est, pour accroître la sécurité des piétons, des automobiles et des autobus.</p>				
<p>Action 2</p> <p>Mettre en application les mesures d'apaisement de la circulation dans les rues de l'arrondissement.</p>	<p>Réalisée de façon récurrente</p> <p>L'arrondissement a modifié le marquage au sol sur la rue Clyde.</p> <p>Des dos-d'âne allongés (20) et des dos-d'âne allongés réguliers (40) ont été installés.</p> <p>On a créé un comité de circulation publique où siègent des citoyens depuis 2002.</p>	<p>Réalisée de façon récurrente L'arrondissement a adopté une Politique d'implantation de dos-d'âne allongés sur certaines rues.</p> <p>Des dos-d'âne allongés (20) et des dos-d'âne allongés réguliers (40) ont été installés.</p> <p>Une demande a été faite pour que la police porte une attention spéciale aux routes empruntées par les camions d'incendie pour contrôler la vitesse.</p>			

ENJEUX ET ACTION PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE</p> <p>Enjeu 3</p> <p>Accorder la priorité à la sécurité routière.</p> <p>Action 3</p> <p>Appliquer rigoureusement les règles de la sécurité routière.</p> <p>Nouveaux thèmes</p> <p>Les deux thèmes suivants ont été apportés par les participants à la fin de la plénière, à la suite de l'intervention de la présidente de l'arrondissement qui a invité les participants à se prononcer spontanément sur tout autre sujet jugé d'intérêt pour la communauté de Mont-Royal ou pour la nouvelle Ville de Montréal.</p>	<p>Réalisée de façon récurrente</p> <p>L'arrondissement transmet les plaintes et la police contrôle la vitesse. La collaboration est bonne.</p>				

ENJEUX ET ACTION PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : COOPÉRATION INTERARRONDISSEMENT</p> <p>Enjeu 1</p> <p>Assurer le leadership de Mont-Royal et la volonté de survivre comme entité agissante et efficace dans cette nouvelle ville.</p> <p>Action 1</p> <p>Développer des stratégies de collaboration entre les arrondissements sur des sujets d'intérêt commun.</p>	<p>Réalisée de façon récurrente</p> <p>L'arrondissement travaille en coopération avec les autres arrondissements dans tous les dossiers où il y a un intérêt commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> • CLD commun Mont-Royal/Outremont/Westmount; • Travail conjoint relativement aux infrastructures municipales. <p>Les directeurs des arrondissements de Saint-Laurent, Outremont, Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce et Mont-Royal se rencontrent régulièrement pour discuter de sujets d'intérêt commun.</p>				
<p>Action 2</p> <p>Favoriser la création de réseaux formels ou informels entre les partenaires des arrondissements (réseautage).</p>	<p>Réalisée</p> <p>Voir Action 1.</p>				

ENJEUX ET ACTION PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</p> <p>Enjeu 1 Développer des mesures incitatives.</p> <p>Action 1 Proposer une révision des règles de développement économique afin de favoriser le dynamisme commercial et industriel en partageant les recettes fiscales entre l'arrondissement et la Ville, afin d'au moins couvrir les coûts d'infrastructures et des services générés.</p>	<p>Non réalisée Non applicable.</p>				
<p>Action 2 Proposer un partage des taxes et des impôts payés par les citoyens et les commerces de la ville de Montréal et versés au gouvernement du Québec. Ce partage se fera en proportion avec le produit net de Montréal pour donner les ressources nécessaires aux arrondissements. Ceux-ci pourront ainsi poursuivre leur développement économique, lequel rejillira sur l'ensemble de la ville.</p>	<p>Non réalisée Non applicable.</p>				

ENJEUX ET ACTION PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : VIE DÉMOCRATIQUE ET PARTENARIAT</p> <p>Action 1</p> <p>Augmenter la participation et l'information publiques</p>	<p>Réalisée de façon récurrente</p> <p>L'arrondissement a ouvert un Bureau d'arrondissement à l'hôtel de Ville.</p> <p>L'arrondissement a créé cinq comités du Conseil qui permettent la participation des citoyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comité de sécurité publique; • Comité de la culture, des sports, des loisirs et des services communautaires; • Comité des espaces verts et de l'environnement; • Comité du patrimoine; • Comité des finances. <p>Un comité conjoint a également été mis sur pied pour se pencher sur le réaménagement du centre-ville. Il regroupe des représentants des propriétaires, des commerçants et de l'arrondissement.</p> <p>Un comité a été formé relativement au plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).</p> <p>L'arrondissement organise des consultations publiques pour plusieurs grands dossiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Grands changements de politique ou de règlements; • Établissement des priorités du PTI; • Assemblée d'information sur le budget. <p>Deux fois par année, l'arrondissement publie un bulletin, <i>Perspectives Mont-Royal</i>, dont certains articles s'adressent spécifiquement aux aînés et aux jeunes.</p>			50 000 \$	

ENJEUX ET ACTION PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : VIE DÉMOCRATIQUE ET PARTENARIAT</p> <p>Action 1 (suite)</p> <p>Augmenter la participation et l'information publiques</p>	<p>L'arrondissement réunit également des groupes de discussion pour mieux connaître les besoins des citoyens, notamment dans le cadre de la politique de sécurité publique et du projet Beaumont.</p> <p>Il a également réalisé un sondage sur la qualité des services offerts en sports et en loisirs.</p> <p>L'arrondissement possède son propre site Internet qui donne de l'information sur les élus, les activités des comités et la vie démocratique en général. Ce site est très fréquenté.</p>				